REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 457/11/2026

A LA SOCIETE RAY GROUPE Sarl.

Après avoir reçu le contrat du marché n° SC/133/T/MINTPI/CGPMP/2026, conclu avec le Ministère des Infrastructures, Travaux Publics, Affaires Foncières, Urbanisme et Habitat, pour un montant total hors taxe dollars américains trois millions trois cent soixante-deux mille neuf cent vingt-deux, septante-trois centimes (USD 3 362 922,73) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-trois mille cinq cent quarante, quarante-cinq centimes (USD 23 540,45), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 19/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000457

Hôtel des Monnaies